L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON,
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut, que l'UNION soit conservée."

VENDREDI MATIN, 17 OCTOBRE 1834.

INTERIEUR.

NIVE-ORLEANS, 17 oct. 1834.

Nous sommes invités par plusieurs officiers de la Légion d'annoncer Mr. Beauvais Maxwell, comme candidat à la prochaine élection de *Major-Général de la première division de la milice de la Louisiane.*

Nous sommes également invités par un grand nombre d'officiers de la même Légion de recommander aussi Mr. Gilbert Leonard, comme candidat pour la place de *Major-Général de la première division de la milice de la Louisiane.*

Il s'est glissé une erreur dans l'article que nous avons publié hier concernant les Racers qui obstruent toute cette partie en face de la place d'armes et du corps de garde, nous nous empressons de le relever ; et de dire que la surveillance du 1er. district n'appartient pas à Mr. Dutillet ; nous sommes néanmoins en quelque sorte charmés d'avoir commis cette erreur puisqu'elle nous procure aujourd'hui le plaisir de faire l'éloge du commissaire du 2nd. district sur le zèle qu'il met dans l'accomplissement des devoirs qui lui sont imposés par les ordonnances.

DE NOTRE PROCHAINE LEGISLATURE.

Dans quelque temps la Législature va s'assembler pour reprendre le cours de ses travaux. Pouvons-nous espérer que les hommes chargés d'aussi hauts intérêts, remplissent leur mission avec tout le zèle qu'elle exige. S'ils sont bien pénétrés que le bonheur de notre *Etat* est entre leurs mains, et que leur propre félicité y est attachée, nous sommes certain qu'ils feront tous leurs efforts pour rendre la Louisiane digne du rôle qu'elle est appelée à jouer dans l'Union.

Il serait *bien fâcheux* que le temps d'une session qui peut être employé si utilement, se passât à des bagatelles, telles que celles dont on s'est occupé dans les sessions précédentes. Durant l'intervalle d'une session à l'autre, un législateur qui a le désir de remplir dignement son mandat, doit faire des travaux préparatoires et arriver avec l'intention bien prononcée d'obtenir des améliorations essentielles, dont nous avons si grand besoin. Là, tout esprit de parti doit disparaître pour faire place à l'intérêt général. Nous devons plus que jamais sentir la nécessité de nous unir, si nous voulons sortir de l'ancienne ornière dans laquelle nous nous traînons encore péniblement, tandis que les autres états avancent à pas de géant dans la voie du progrès. Loin de nous la pensée que des hommes qui ont su s'attirer assez de confiance pour parvenir à un poste si honorable, veuillent nous conduire dans une route toute hérissée de dangers, pour nous abandonner lâchement après nous avoir trahis. Mais il se rencontre des hommes faibles qui se laissent influencer trop facilement et qui, n'ayant pas assez de confiance dans leurs propres lumières pour se diriger eux-mêmes, se mettent à la discrétion d'un chef qu'ils croient plus éclairé qu'eux et qui, s'il n'a pas des intentions pures, peut les exciter à voter dans un sens peut-être favorable aux intérêts particuliers qu'il a embrassés, mais nuisible au bien du pays. Il ne suffit donc pas que les hommes qui sont appelés à siéger, soit au Sénat, soit à la Chambre des Représentants, jouissent d'une fortune indépendante, qui semble être une garantie contre la corruption, il faut encore qu'ils soient indépendants par leur caractère et par la bonne éducation qu'ils ont reçue. Pour travailler à la confection des lois qui doivent régir un pays, il faut avoir fait une étude particulière et des hommes en général et des mœurs du pays en particulier ; il faut de plus, bien connaître toutes les ressources de l'état dont on défend les intérêts, pour savoir les mettre à profit. Tout cela exige donc que, les hommes dont nous parlons, soient choisis parmi tous ceux en qui on a remarqué la plus haute moralité, en donnant à cette expression toute l'extension dont elle est susceptible, et les talents les plus accomplis. Les choix étant aussi faits, on peut espérer qu'on arrivera aux plus heureux résultats. Mais, si l'on néglige d'apporter dans de pareils choix, tout le tact et toute la délicatesse qu'ils demandent, on doit s'attendre à ne rien obtenir de bon. Alors l'état, loin de devenir florissant, marche à sa ruine, le désordre s'établit, une licence effrénée fait bientôt fuir la liberté : les lois perdent toute leur vigueur, enfin, on tombe dans le chaos. Alors de toute part, on n'entend que plaintes, les honnêtes citoyens se retirent et gémissent dans la retraite à laquelle ils se sont condamnés, de crainte de se trouver en contact avec les méchants qui se sont emparés du pouvoir. Qui a amené un tel état de choses ? le peu d'intérêt qu'on a pris aux élections qu'on a abandonnées à des meneurs sans chercher à déjouer leurs projets liberticides.

Tous ce disons avec le sentiment de la plus profonde douleur, nous ne voyons pas que l'on ait fait jusqu'à présent tout ce qu'il était possible de faire pour procurer au pays la somme de bonheur qu'il a droit d'attendre ; il faut absolument que nos législateurs prennent d'autres mesures pour opérer des réformes reconnues indispensables, et pour doter notre Etat de ces grandes améliorations qui doivent l'élever au niveau où il faut qu'il se place nécessairement. Nous aimons à nous bercer de la douce espérance, que la nouvelle session qui va s'ouvrir, sera féconde en heureux changements.

Comme nous, nos Législateurs sentent qu'il est temps que nous marchions sur les traces de nos aînés. Ceux-là ont tant créé qu'ils ont fait l'étonnement du monde entier. Ne faudrions-nous pas avoir part à leur gloire ? pour cela il faut que nous imitions le bel exemple qu'ils nous donnent encore tous les jours. Une ère nouvelle va donc commencer pour la Louisiane. Honneur aux législateurs qui les premiers élèveront la voix pour soutenir une si belle cause ; honneur, mille fois honneur à ceux qui auront le noble courage de sacrifier tout esprit de parti au bien public. Ceux-là se montreront vraiment dignes de leur haute mission et ce sera pour nous un plaisir bien doux de les désigner à leurs concitoyens comme leurs bienfaiteurs. Mais tous, nous en sommes sûrs, ne disputeront cet honneur, qu'il est si facile d'obtenir quand on le veut fortement.

Bientôt un nouveau gouverneur va venir prendre les rênes de l'Etat. S'il est glorieux et honorable de se voir élevé à un poste aussi important par les suffrages de ses concitoyens, il l'est encore plus de le remplir avec toute l'intelligence, tout le désintéressement, toute la dignité et toute l'impartialité qu'il demande. Le citoyen estimable qui, après avoir rempli ces hautes fonctions pendant quatre années avec l'aménité et le talent qui le distinguent, va les abandonner pour les remettre dans des mains encore vierges d'une pareille charge, a quelques droits à notre reconnaissance et à nos regrets ; sans doute il n'a pas été exempt de reproches, mais quel est l'homme élevé en dignité qui puisse être infaillible. Nous déplorons que son successeur imite le bien qu'il a fait et évite les erreurs dans lesquelles il a pu tomber. Il a un avantage sur son prédécesseur, c'est d'être venu après lui. Qu'elle qu'ait été notre opinion à une époque encore toute récente, on ne peut nous faire un crime de l'acharnement que nous avons mis à la soutenir. Chez nous, c'était une conviction. Si le choix qui a été fait contribue au bonheur du pays, nous serons les premiers à en applaudir ; mais si, au contraire, il arrive qu'il en soit tout autre chose que le vœu de notre état atteindre le degré de prospérité auquel il doit arriver, étant dirigé par des hommes capables.

VIVE LA GEORGIE !

Autre triomphe de la Démocratie.

Les amis des principes et les ennemis de la banque des Etats-Unis, ont obtenu un triomphe brillant en Géorgie : l'état des élections nous offre une immense prépondérance en faveur du comté de Chatham où, comprenant la ville de Savannah, le candidat démocrate pour la place de sénateur a emporté l'élection par une majorité de deux cents voix, et les candidats pour la chambre des représentants de l'état ont aussi la victoire par une majorité accablante de 290.

Les comtés d'Effingham, de Bryant, de Liberty, de Mdosk, d'Union et de Richmond y compris la ville d'Augusta ont triomphé. Tous les candidats démocrates pour le Congrès, ont été également nommés. Ils remporteront autant d'ennemis de l'administration dont le peuple veut plus entendre parler.

UNE DES PLAIES DU COMMERCE,

Le gain est doux, et l'abîme profond :
L'honnête homme cupide, est bientôt un fripon

CASIMIR BONJOUR.

Toutes les plaies du commerce l'usure est celle qui nous semble causer les plus grands maux ; combien de familles honnêtes, combien d'honnêtes commerçants qui commencent par être dupes, et qui finissent malgré eux par devenir coupables, leur opulence a été mise à une si rude épreuve, et le contact qu'ils ont été obligés d'avoir avec des usuriers, et sans foi, véritables sangsues de l'homme, les a entraînés entièrement ; les a entraînés au lieu de les en éloigner, de passer par une crise qui n'a rien à envier à celle de 1825 ; une crise classe indigne de la [illegible] ne [illegible] qu'ils se [illegible] [illegible] [illegible]